

CHANGEMENTS REGLEMENTAIRES 2023

▪ TOUS LES REGLEMENTS FFC :

Les noms de toutes les catégories « jeunes » sont transformés en « U »

Exemple :

- Espoir => U23
- Junior => U19
- Cadet => U17

▪ REGLEMENT TROPHEE DE FRANCE DES TEAMS VTT

4 – XCR des Teams

4.1 Chaque équipe devra être composée de :

- 4 pilotes, faisant tous partie de l'effectif déclaré du Team
- ~~Au moins un homme et une femme doivent être d'une catégorie d'âge égale ou inférieure à U19~~
- Au minimum 2 femmes doivent être inscrites dans chaque équipe de relais

4.2 Les équipes qui n'auraient qu'une seule femme inscrite seront considérées comme incomplètes. ~~Dans cet unique cas, ces équipes seront autorisées à prendre le départ mais seront classées après toutes les équipes complètes.~~

⇒ Les équipes de XCR Teams pourront être composés sans critère d'âge.

▪ REGLEMENT COUPE DE FRANCE VTT XCO

2 – Participation

| Type Course | Type Licence requis |
|----------------------|---|
| U15 Hommes et Femmes | * licences : U15 (dans la limite de 4 manches par saison pour 2023) |

⇒ Pour la saison 2023, les U15 pourront s'inscrire à un maximum de 4 courses XCO, au choix sur les 6 manches de Coupes de France VTT SKF XCO.

▪ REGLEMENT CLASSEMENT DE MISE EN GRILLE XCO & COUPE DE FRANCE VTT XCO XCC

1 – Définition et principe

1.8 L'objectif principal de ce dispositif est de permettre à chaque pilote d'avoir droit à un « **Joker** » dans ces résultats de la manche 1 à la manche 3 réalisée, voire deux « **Jokers** » à partir de la manche # 4 réalisée pour la mise en grille de la manche # 5. Ce système fonctionne dès la première épreuve de la saison pour les mises en grille au niveau national.

⇒ **Tous les pilotes pourront profiter d'un 2^{ème} joker à partir de la manche # 4 pour la manche # 5.**

3 – Mise en grille effective en Coupes de France

3.1 Ordre de priorité Manche #1 - Courses et catégories inscrites au calendrier UCI :

Catégorie U19 Homme et Femme :

- ⇒ Les pilotes classés parmi les 24 premiers du résultat XCC, si un XCC est organisé durant un même week-end
- ⇒ **Organisation d'épreuves XCC pour les U19, sur le modèle des épreuves Elite. Les résultats seront pris en compte pour la mise en grille XCO.**

3 – Mise en grille effective en Coupes de France

3.2 Manche #1 - Courses et catégories non inscrites au calendrier UCI :

U17, Open, Masters Hommes et Femmes

Catégorie U17 Homme et Femme :

- Les coureurs U17 selon la proportion suivante : 2/3 U17 2^{ème} année - 1/3 U17 1^{ère} année
Pour les U17 2^{ème} année sera pris en compte le Classement de mise en grille de la saison n-1
Pour les U17 1^{ère} année sera pris en compte des résultats significatifs à l'épreuve XCO du Trophée de France des Jeunes Vététistes (TFJV)
- Chaque Comité Régional, aura la possibilité sélectionner 1 pilote, 1^{ère} ou 2^{ème} année U17 (Femme et Homme), qui sera placé de manière prioritaire dans la mise grille.
Ces pilotes sélectionnées par les régions seront placés (es) en 4 et 5^{ème} ligne de départ.
- Les coureurs en Teams FFC, par date d'inscription
- Les autres coureurs, par date d'inscription
 - ⇒ **Mise en grille XCO prioritaire pour un et une U17 sélectionné (e) par chaque Comité Régional**

8 – Comptage des points

Barème d'attribution des points pour les U23, pour réintégration dans le scratch lorsque des courses U23 séparées ayant donné lieu à des résultats « Réels », sont organisées durant les Coupes de France Hors Classe UCI et le Championnat de France U23 Hommes.

Ce même barème sera également utilisé pour l'attribution des points des mises en grille sur la première manche de la saison pour les U23, lorsque sur cette manche Elite et U23 auront eu des courses séparées :

1er : 350 pts, 2e : 340 pts, 3e : 331 pts, 4e : 323 pts, 5e : 316 pts, 6e : 310 pts, 248e : 3 pts, 249e : 2 pts, 250e : 1 pt.

⇒ **Grille de points revu à la hausse pour la réintégration XCO des U23 dans les classements Scratch Elite.**

▪ **REGLEMENT CHAMPIONNATS DE FRANCE VTT DHI**

2 – Ouverture des Championnats

2.1 *Inscriptions libres :*

Les inscriptions sont libres, et se font directement sur la plateforme d'inscription (www.ffc.fr) pour toutes les catégories

- U15 Homme – catégorie « découverte », pas de titre de Champion de France. La compétition des U15 se fera uniquement sur lors de la manche de placement sur la piste avec échappatoires U15
 - U15 Femme – catégorie « découverte », pas de titre de Championne de France. La compétition des U15 se fera uniquement sur lors de la manche de placement sur la piste avec échappatoires U15
 - U17 Femme
 - U17 Homme
 - U19 Femme
 - U19 Homme
 - Elite Femme
 - Elite Homme
- ⇒ **Participation « découverte » des U15 aux Championnats de France VTT DHI sur la manche de placement. Aucun titre de Champion et Championne de France ne sera décerné aux U15.**

▪ **REGLEMENT CHAMPIONNATS DE FRANCE VTT TRIAL**

7 – Les titres

7.1 Champion et Championne de France de Trial

Quatre titres de Champion (ne) de France de Trial donnant droit à maillot tricolore :

- Champion de France de TRIAL Elite Homme 26''
- **Champion de France de TRIAL Elite Homme 20''**
- Championne de France de TRIAL Elite Femme 26''
- **Championne de France de TRIAL Elite Femme 20''**

Les classements seront établis et les podiums seront organisés pour les catégories Championnats de France ci-dessus, à la condition qu'au moins 3 pilotes soient inscrits (es) et aient pris le départ de la compétition en 20 et en 26 pouces.

Dans le cas contraire, des podiums scratch regroupant les 20 et les 26 pouces seront établis pour les Elite Homme et Elite Femme.

⇒ **Des titres de Champion et Championne de France seront décernés en 20 et 26 pouces à partir de 3 pilotes.**

▪ **REGLEMENT CHAMPIONNATS DE FRANCE VTT XCO**

5 – Epreuve par équipe - XCR

- 5.1 Dans le cadre des Championnats de France, un relais par équipe ~~de sélection régionale~~ de cross-country permettra de décerner un titre de Champion de France Cross-Country Relais XCR à un comité ~~régional~~.

Chaque comité régional engagera une seule équipe mixte de 4 coureurs Hommes et Femmes.

Le Comité Départemental hôte aura également la possibilité d'inscrire une équipe qui concourra le XCR des Comités dans les mêmes conditions que les équipes de sélection régionale.

⇒ **Le Comité Départemental hôte pourra inscrire une équipe de Championnats de France XCR**